



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ordre professionnel

Question écrite n° 25459

Texte de la question

M. Guy Teissier attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur l'inquiétude exprimée par les représentants syndicaux des professions médicales et paramédicales, et concernant la création des ordres professionnels de kinésithérapeute et d'infirmier. Ces professions attendent en effet des réponses claires à leurs revendications, concernant la revalorisation de leur carrière à hauteur de leurs qualifications et de leurs responsabilités, et l'augmentation du nombre de formations des professions paramédicales afin de répondre aux besoins dans les établissements. Ainsi, il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur le sujet et de lui indiquer les mesures que le Gouvernement envisage pour que soit pleinement respectée la volonté exprimée par les professionnels de la santé. De plus, il souhaiterait savoir dans quels délais doit être établi le haut conseil des professions paramédicales, et quel sera son fonctionnement effectif.

Données clés

Auteur : [M. Guy Teissier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25459

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juin 2008, page 5038

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)